



Sur l'enveloppe foncière dédiée au développement résidentiel, il faut **privilégier l'action sur le bâti existant**. Pour cela, il faut mettre en avant **les arguments financiers** en informant et accompagnant les particuliers vers **les dispositifs d'aide à la rénovation** (« Habiter Mieux », ANAH, PIG, OPAH..). Aussi, il faut rappeler que cela amène à une restriction des zones à urbaniser dans les documents d'urbanisme. Cette tendance à la **diminution des zones à urbaniser** s'observe déjà en raison notamment des coûts induits pour les collectivités que cela génère (mise au norme défense incendie, extension des réseaux, entretien de la voirie...).

Il faut aussi sensibiliser **les artisans et professionnels du BTP à la rénovation**. La **construction** est un véritable potentiel pour le territoire. Il faut mieux organiser la collecte d'informations, l'articulation et la mise en relation avec les artisans. Ils peuvent être aussi de formidable relai auprès des particuliers, quant aux aides mobilisables par les ménages.

En revanche, il faut mettre les moyens sur le développement économique. En effet pour attirer de la population, il faut proposer de l'emploi et par conséquent permettre aux entreprises de se développer et de s'installer sur notre territoire.

Il a été proposé d'augmenter l'enveloppe foncière économique à 160 hectares, afin de disposer d'une enveloppe comparable à la période passée. Soit 8 hectares par an.

Au Sud du territoire se développe des surfaces importantes à vocation économique, qui propose des lots de grandes tailles permettant notamment de répondre aux besoins industriels. La Cdc entend proposer une offre adaptée aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur son territoire.

Elle doit aussi prendre en compte le phénomène de desserrement du Cognaçais, les demandes au sein des zones existantes et d'extension et de modernisation des entreprises présentes. Certains projets nécessiteront une mobilisation de foncier à vocation économique comme le développement du circuit automobile, le développement des activités autour de l'aérodrome ou encore le projet d'embouteillage sur le pôle de Jonzac.